

Compte-rendu du Comité Exécutif de la FERPA des 7 et 8 novembre 2017

Présents : Michel DEVACHT, Président ; Carla CANTONE, Secrétaire Générale ; FGTB-ABVV et CSC-ACV, Belgique ; SUH, Croatie ; PA.SY.DY, Chypre ; FEJP-CC.OO, UJP-UGT et USO, Espagne ; UCR-CFDT, UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC et UNSA-Retraités, France ; MASZSZ et SZEF, Hongrie ; ICTU, Irlande ; FNP-CISL et SPI-CGIL, Italie ; FNV, Pays-Bas ; FNSPR, Roumanie ; SUS, Slovénie ; JACOTEY, UCR-FO, Présidente de la Commission Financière ; MARTINEZ LOPEZ Ana, Présidente du Comité des femmes

Assistaient également à la réunion : Henri LOURDELLE, Conseiller politique et Jessica MONTIEL, Project Coordinator

Excusés : ÖGB, Autriche ; POPS et OSTOE, Grèce ; UIL-UIL-P, Italie ; LCGB et OGBL, Luxembourg ; GWU, Malte ; Inter-Refor.Da CGTP-IN, Portugal ; FNP et CDLS, San Marino ; EMEKLI-SEN, Turquie ; TUC, Royaume-Uni ; Solidarnosc, Pologne

Le Président de la FERPA, Michel DEVACHT, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participant.e.s et donne **la parole à Carla CANTONE**, Secrétaire générale qui commence par un rapide rapport sur l'Assemblée Générale de mi-mandat qui s'est tenue à Rome du 10 au 12 octobre 2017.

Elle rappelle les messages clés de la Déclaration adoptée à l'unanimité moins une abstention, notamment,

- La nécessité d'avoir d'une Europe sociale c'est-à-dire d'une Europe meilleure pour toutes et tous
- L'attention particulière à apporter aux soins de longue durée
- La bataille à mener pour avoir des systèmes de retraite dignes et, donc, d'un montant suffisant dans tous les pays
- La lutte pour combattre la pauvreté et la violence.

Puis, la Secrétaire Générale évoque le travail fait jusqu'à ce jour, en particulier

- Celui sur les statuts mené par Dick DE GRAAF de la FNV qu'elle remercie
- La rédaction de la Charte des droits des retraité.e.s et personnes âgées, en insistant sur la nécessité d'en faire une large diffusion
- Avec le Comité des Jeunes de la CES, mais qui est en phase de changement, en précisant que la nouvelle présidence sera invitée au prochain Exécutif de la FERPA
- Sur le droit de vote de la FERPA à la CES, rappelant qu'il a manqué une dizaine de voix pour obtenir la majorité requise des 2/3. Il convient donc de poursuivre le travail de lobbying avant le Congrès de la CES.

Elle précise également que la FERPA sera présente au Sommet de Göteborg organisé par la CES au cours duquel sera proclamé solennellement le Socle Européen des Droits Sociaux par l'ensemble des chefs d'Etats et de Gouvernements. Le Président, Michel DEVACHT y représentera la FERPA.

Evoquant le budget - qui sera discuté au cours de cette réunion – elle souligne que l’année 2016 a été marquée par une dépense exceptionnelle, générée par les rencontres qu’elle a faites auprès des 31 organisations de la FERPA, après son élection.

Enfin, la Secrétaire Générale revient sur la journée européenne de mobilisation décidée par l’AG de Rome, pour le printemps 2018, avec la volonté de donner le maximum de visibilité à la FERPA. Au cours de cette journée sera ainsi diffusée une plateforme résumant la Déclaration de Rome et rappelant nos revendications essentielles. Il conviendra également de voir comment nous pourrions travailler avec la CES dans le cadre de cette mobilisation.

Le Comité de Direction du 6 décembre aura un premier débat sur les modalités souhaitées – une mobilisation le même jour dans chaque capitale ? ou un rassemblement à Bruxelles ? – le tout étant décidé au Comité Exécutif des 13 et 14 mars prochains.

Dans le **débat** qui suit cette présentation, les organisations soutiennent l’initiative d’une journée européenne de mobilisation et s’en félicitent. Plusieurs organisations reviennent sur la nécessité de se mobiliser pour une Europe qui soit vraiment sociale, en mettant en exergue toutes les entraves qui existent aujourd’hui et qui affecte particulièrement les personnes retraitées et âgées, comme par exemple la réduction du nombre de médecins et de personnels hospitaliers. D’autres insistent sur la position des personnes retraitées dans la société en mettant en évidence leur contribution – trop souvent méconnue – à la vie sociale, politique, associative. Ces organisations dénoncent ce qu’il est convenu d’« âgisme », comme l’on parle de sexisme ou de racisme. Dans le même temps, la société a connu des bouleversements profonds, il convient de réfléchir à quelque chose de nouveau et à de nouveaux droits pour les personnes retraitées et âgées et faire la distinction entre Sécurité Sociale et assistance sociale. Il faudrait aussi agir, non seulement pour des salaires égaux mais pour des systèmes fiscaux égaux. Il est également évoqué dans ce débat l’appui que la FERPA pourrait trouver auprès du Parlement européen qui vient, ces derniers mois, d’adopter, en particulier un rapport sur la pauvreté sur lequel la FERPA pourrait s’appuyer. Plus largement, alors que dans un an et demi, il y aura les élections, il convient que le mouvement syndical agisse et s’engage, notamment pour faire barrage à la montée des « populismes ».

Il est suggéré, en terme de visibilité de la FERPA de réaliser un petit film de quelques minutes, sur fonds d’hymne européen, montrant la FERPA à l’action et ses revendications.

Enfin, les syndicats belges mentionnent la mobilisation qu’il y aura ce 8 novembre à Bruxelles sur le Socle européen des Droits Sociaux et suggèrent qu’une délégation de la FERPA puisse se joindre aux organisations syndicales belges.

Dans **sa réponse**, Carla CANTONE donne son accord avec tout ce qui a été dit. Pour ce qui est de la manifestation des organisations belges, une délégation de la FERPA s’y rendra., avec son Président. Elle approuve la proposition de réaliser un petit film sur la FERPA. Lors de la manifestation du printemps 2018, il conviendra de parler de tous les thèmes contenus dans notre déclaration, y compris de la pauvreté, de la situation fiscale, sans oublier les discriminations qui frappent les personnes retraitées elles sont des ancien.nes travailleurs.euses et elles méritent le respect ». Quant à l’assistance sanitaire, la Secrétaire générale évoque les médicaments qui sont en diminution et précise que lorsque l’on parle de soins il ne s’agit pas seulement de « chaises roulantes ». Elle propose que la FERPA prenne une initiative, en ce sens, en automne comme, par exemple, l’invitation d’experts qui viendraient parler des médicaments novateurs. Elle lance un appel aux organisations présentes en demandant de lui faire des propositions.

Elle termine en évoquant la situation politique de l'UE qui est en train de virer à droite et vers le populisme. Et elle insiste pour dire que la FERPA a une responsabilité énorme pour réorienter l'Europe sur la voie d'une démocratie plurielle.

Sont intervenues dans le débat : FNP-CISL, CSC-ACV, UCR-CFDT, UCR-CGT, FNV, UCR-FO, SPI-CGIL, UNIR-CFE-CGC, SUH, UJP-UGT

Le Président, Michel DEVACHT donne ensuite la parole à **Dick DE GRAAF**, Responsable du Groupe de Travail sur les Statuts. Après avoir rappelé la composition du Groupe de Travail, Dick évoque le travail déjà accompli au sein de ce groupe, avant une présentation au Comité Exécutif pour adoption au prochain Congrès. Il annonce également que la prochaine réunion du Groupe de Travail se tiendra le 5 décembre après-midi, la veille de la réunion du Comité de Direction.

Dans le petit **débat** qui suit une information est demandée concernant la discussion sur la réforme des statuts de la CES, à laquelle il est répondu que les deux seuls points d'achoppement pour l'instant portent sur la parité dans les instances statutaires de la CES et le droit de vote de la FERPA. Ces points seront tranchés au prochain Congrès de la CES. De même est évoquée la composition du Comité des femmes et l'exercice du droit de vote. Tous ces sujets seront repris dans les textes en cours de révision.

Pour **conclure** ce débat, la Secrétaire Générale, après avoir remercié Dick DE GRAAF pour son investissement et le travail réalisé, rappelle que

- la FERPA est une organisation syndicale de personnes qui veulent exercer leur droit de représentation
- elle est d'accord pour un renforcement du Comité des femmes
- et elle souhaite une modification de la procédure d'élections des personnes appelées à diriger la FERPA.

Sont intervenues dans le débat : SPI-CGIL, SUS et UCR-FO

Michèle JACOTEY, Présidente du de la Commission financière présente son **rapport financier**. Elle souligne qu'après les rappels faits sur les retards de paiement de cotisation, la situation se formalise. Des dépenses supplémentaires, non budgétées dans un budget prévisionnel trop faible, apparaissent au bilan qui accuse un déficit de 22600 euros, qui s'explique par

- le déficit prévu de 2016 pour un montant de 9000 euros
- des frais encore imputables au budget de 2015 pour un montant de 8600 euros
- une baisse de rentrée de cotisation de 5000 euros.

La situation comptable au 10/10/2017 fait apparaître que les postes prévus se maintiennent conformément au budget prévisionnel, faisant toutefois apparaître un déficit de 4360 euros. C'est pourquoi, le budget prévisionnel 2018 tiendra compte de la réalité de certaines dépenses. Elle termine en sollicitant le Comité Exécutif de renouveler sa confiance à la Commission financière.

Dans le **débat** qui suit plusieurs organisations, après avoir remercié la Présidente du travail réalisé par la Commission financière, souhaitent plus de transparence sur les arriérés de cotisation : quelles organisations et pour quelles raisons, notamment en tenant compte de leur situation nationale particulière ? Certaines réitèrent une proposition déjà faite de la création d'une caisse de solidarité pour les organisations devant faire face à des situations politiques particulièrement difficiles. Plusieurs insistent également sur l'impossibilité qu'il y a de continuer à fonctionner et de voter un budget en déficit. Il faut un débat sur les moyens financiers. Autrement dit, n'y aurait-il pas lieu de revoir les taux de cotisations, après avoir eu une analyse plus approfondie sur le déficit. Enfin, il est fait remarquer qu'il n'y a plus de provisionnement prévu pour l'ICE : cela signifie-t-il que cette Initiative est abandonnée ?

En **réponse**, la Secrétaire Générale renouvelle les remerciements à Michèle JACOTEY pour le travail réalisé dans un contexte qui n'a pas été facile. Elle donne son accord pour que soient connues les organisations qui accusent un retard de cotisations ainsi que les raisons avancées. Il faut discuter sereinement de tous les aspects : d'un côté la nécessaire solidarité mais aussi la nécessité de comprendre.

Le problème du déficit est un problème politique, celui de l'augmentation du nombre d'affiliés. Le syndicalisme traverse un moment de crise et la FERPA s'est trouvée dans une situation difficile. Il a été nécessaire de clarifier un certain nombre de malentendus mais finalement les choses, non sans retard toutefois, ont fini par rentrer dans l'ordre.

Le prochain budget prévisionnel 2018 sera présenté au Comité Exécutif du mois de mars.

De son côté, la Présidente de la Commission financière remercie les intervenant.e.s. Tout en admettant que les choses ne sont pas toujours faciles, du fait en particulier que les documents demandés ne reviennent pas ou très tardivement, elle convient qu'un bilan doit être en équilibre et que les rentrées doivent couvrir les dépenses.

Au terme de ce débat, le rapport de la Présidente est adopté à l'unanimité.

Sont intervenues dans le débat : UCR-CGT, UNSA-Retraités, UCR-CFDT, UNIR-CFE-CGC

La Présidence de séance donne ensuite la parole à **Henri LOURDELLE**, conseiller politique de la FERPA pour présenter, à l'aide d'un PowerPoint, le résultat du travail qu'il a réalisé, suite à l'enquête menée auprès des organisations syndicales de la FERPA et à laquelle 15 pays ont répondu, sur **les systèmes de pensions en Europe** intitulé « Regards européens sur les retraites... Des Structures différentes... Des problèmes communs pour les pensionné.e.s... »

Dans le **débat** qui a suivi cette présentation, toutes les organisations intervenantes soulignent la qualité du travail réalisé et remercient l'orateur. Plusieurs insistent sur le rôle joué par les institutions financières et par la Banque Mondiale dans le développement des pensions du second pilier. Certaines interventions soulignent que plusieurs axes revendicatifs se dégagent de cette présentation :

- Comment pallier la dégradation du pouvoir d'achat des pensions de retraites, par l'indexation sur les salaires ?
- Comment renforcer l'acquisition des droits à la retraite des femmes ?
- Comment garantir un minimum de pension décent qui devrait se situer au-dessus du seuil de pauvreté (en soulignant que dans plusieurs pays, il existe un minimum de

pension garanti pour celles et ceux qui n'ont jamais ou peu cotisé et celles et ceux qui ont une carrière complète de travail) ?

D'autres, apportent quelques précisions concernant la situation dans leur pays. C'est également le cas des quelques organisations qui n'ont pas répondu à l'enquête.

Certaines organisations s'interrogent sur les possibilités d'influence que peuvent avoir les organisations de personnes retraitées, dans le débat sur les pensions dans les différents pays. D'autres encore relèvent le lien étroit qui existe entre cette question des retraites et la pauvreté. Finalement les deux sont liées au défi du plein emploi et à celui des jeunes en particulier. La précarité ne permet pas de cotiser correctement aux régimes de retraite. La suggestion est formulée qu'après le Sommet de Göteborg, la FERPA rencontre les chefs de file du Parlement Européen (du moins les partis démocratiques) pour que ces questions de la pauvreté et des pensions soient reprises dans leur campagne électorale. Enfin, plusieurs souhaiteraient que la FERPA puisse se faire financer par la Commission en présentant un projet européen sur ce thème.

Dans la **réponse**, se limitant aux aspects techniques, laissant la partie « politique » à la Secrétaire Générale, Henri LOURDELLE remercie tout d'abord chaleureusement toutes celles et tous ceux qui sont intervenu.e.s pour leurs encouragements et pour la richesse de leur contribution. Puis après quelques réponses techniques, portant notamment sur un éventuel projet à présenter à la Commission. Il conviendra de bien en préciser les objectifs et les contours. Il formule la demande aux organisations qui ont des compléments ou des précisions à apporter au PowerPoint présenté, de le faire rapidement par écrit.

Puis la Secrétaire Générale Carla CANTONE apporte quelques réponses politiques.

Tout d'abord et plus ponctuellement, elle donne son accord pour rencontrer les groupes politiques du Parlement européen. Elle rencontrera également la CES sur ce thème de la pauvreté pour accorder nos initiatives.

Elle donne également son accord pour élaborer un projet à déposer à la Commission, en précisant qu'il faudra constituer, à cet effet, un petit groupe de travail pour l'élaborer et pour que tout le monde se sente concerné.

Puis tout en précisant que si l'on ne peut pas avoir un système unique on doit avoir une ligne politique unique. C'est pourquoi, sur la base de la présentation faite et au regard de notre Déclaration de Rome, elle va en extraire tout ce qui concerne les pensions et en faire un Manifeste qui sera traduit en français, anglais, voire plus si possible, à présenter aux Confédérations nationales et à populariser lors de notre journée européenne de mobilisation au printemps prochain.

Sont intervenues dans le débat : SUH, FNSPR, UCR-CFDT, SUS, FNP-CISL, FNV, UJP-UGT, ASRS, SPI-CGIL, UNSA-Retraités, ICTU, PA.SY.DY, FEJP-CCOO, USO.

La Parole est ensuite donnée à la **Secrétaire Générale** pour donner quelques informations sur le futur **Congrès de la FERPA**.

Comme le Congrès de la CES aura de nouveau lieu en mai 2019, la FERPA tiendra le sien dans la seconde quinzaine du mois d'avril 2019.

Le travail qui sera à faire d'ici-là :

- Élaborer le document stratégique qui soit un engagement
- Rédiger le Règlement du Congrès

- Réfléchir à la manière de permettre un vrai débat de toutes et tous au Congrès ?
- Fixer les modalités et les dates de dépôt des candidatures
- Choisir le lieu

Le Comité de Direction du 6 décembre décidera du « parcours » et un premier débat aura donc lieu qui sera conclu à l'Exécutif de mars.

Un petit groupe de travail sera chargé de rédiger la première ébauche du document stratégique.

Suite à cette présentation, une question est posée concernant les modalités d'appel de candidatures.

La Secrétaire Générale en réponse apporte plusieurs précisions :

- Concernant sa propre candidature, elle doit réfléchir et en discuter avec ses organisations
- Bien évidemment d'autres candidatures pourraient être présentées soutenues par un certain nombre d'organisations

Pour ce qui est du choix du lieu, plusieurs aspects sont à prendre en considération

- Les coûts de location du lieu où se tiendra le Congrès, ainsi que les coûts d'hôtel
- Les facilités de transport pour atteindre le lieu du Congrès
- La « logistique » sur place (équipes, secrétariat, etc...)

Des hypothèses sont déjà émises : Belgrade ? Madrid ? Vienne (mais cette ville est chère !) ?

La question reste donc ouverte...

Est intervenue dans le débat : UCR-CGT

La Présidence donne ensuite la parole à **Ana MARTINEZ LOPEZ**, Présidente du Comité des Femmes, pour faire le **compte-rendu de la réunion du Comité** qui s'est tenue la veille au matin.

Un programme de travail a été élaboré qui sera à mettre en œuvre au cours de cette deuxième partie de mandat. Puis elle évoque la campagne du 25 novembre et l'affiche sur la violence faite aux femmes qui été présentée au cours de la réunion et le débat qu'elle a suscité. Suite au questionnaire qui a été envoyé, un projet d'observatoire sera élaboré pour alimenter les débats et qui décrira la situation des femmes. Cet observatoire servira de base aux rencontres qui seront sollicitées auprès du Parlement européen. La Présidente enverra le « Manifeste » traduit qui a été discuté, par internet avant la fin de la semaine.

La Présidente termine sa présentation des travaux du Comité, en évoquant la tenue d'une Assemblée des femmes. Un petit groupe va l'organiser. Il y aura des exposés sur les soins, la résidence, la violence des genres, les « plafonds de verre » dans la société...

Cette intervention ne suscitant aucune réaction, particulière, la Présidence de séance passe ensuite aux **questions diverses**.

- La CSC de retour de la Manifestation qui a eu lieu le matin, remercie tout d'abord la délégation pour sa participation. Elle souligne qu'elle a rassemblé beaucoup de personnes (10.000 environ). Elle en a profité pour discuter avec un député européen présent, Claude ROLLIN, ancien Président de la CSC, qui a confirmé qu'il était tout à fait disposé à rencontrer la FERPA pour évoquer les problèmes des retraité.e.s. Il a suggéré de prendre contact avec son secrétariat pour convenir d'un rendez-vous. Elle

termine sa prise de parole en remerciant Henri pour sa récente intervention lors de la Journée que son organisation a organisée sur le syndicalisme européen des personnes retraitées et qui a été fortement appréciée par les membres participants (200 environ).

- La FNV, afin d'améliorer la communication bilatérale entre les organisations réitère la demande déjà faite de pouvoir disposer des courriels de tous les participants. Cette organisation demande quelques précisions sur la campagne de la CES concernant les Droits sociaux.
- L'ASRS demande s'il y a eu une réponse à la lettre que la Secrétaire Générale de la FERPA a envoyée à la Présidente du Conseil de la république de Serbie.

En réponse, il est précisé que

- les adresses mails, dont dispose le secrétariat sont disponibles et seront envoyées
- les informations sur la campagne sur les droits sociaux sont sur le site de la CES
- La Serbie n'a pas encore répondu à la lettre envoyée

Plus aucune question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la présidence de séance remercie les membres du Comité pour leur active participation. Elle remercie également les interprètes.

Calendriers des réunions statutaires FERPA 2018

Comités de Direction :

- 15/02/2018
- 23/05/2018
- 12/09/2018
- 06/12/2018

Comités Exécutifs :

- 13-14/03/2018
- 16-17/10/2018